



Clause de non concurrence pour un free Inace

Par **Rouquette**, le **11/06/2009** à **11:50**

Bonjour,
Nous sommes une société nous travaillons avec des freelances et nous voudrions nous couvrir afin que le freelance ne sollicite pas directement notre client.
Existe-t-il des écrits juridiques ?
Bien cordialement
Olivier Rouquette

Par **citoyenalpha**, le **11/06/2009** à **13:58**

Bonjour
bien sûr : le contrat avec clause de non concurrence ou d'exclusivité par exemple.
Attention toutefois le contrat doit prévoir des obligations mais aussi des droits.